

Bulletin d'inscription du Run and Bike de Creil 2006
Dossier à retourner avant le 1^{er} février 2006



1^{er} RUN & BIKE DE CREIL

Dimanche 5 Février

Nom de l'équipe :

Equipier VTT

Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville : Sexe : F M
Date de naissance :/...../.....
Club :
N° de licence (joindre une copie) :
Fédération : UFOLEP FFTRI FFA FFC Autre

Pour les non-licenciés joindre la photocopie d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied et du VTT en compétition datant de moins de trois mois.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et déclare m'y soumettre et concourir avec loyauté. Signature :

Pour les mineurs :

Je soussigné autorise mon fils ou ma fille à participer au Run and Bike de Creil du dimanche 5 février 2006 et déclare avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve. Signature des parents :

Equipier Coureur à Pied

Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Date de naissance :/...../..... Sexe : F M
Club :
N° de licence (joindre une copie) :
Fédération : UFOLEP FFTRI FFA FFC Autre

Pour les non-licenciés joindre la photocopie d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied et du VTT en compétition datant de moins de trois mois.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et déclare m'y soumettre et concourir avec loyauté. Signature :

Pour les mineurs :

Je soussigné autorise mon fils ou ma fille à participer au Run and Bike de Creil du dimanche 5 février 2006 et déclare avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve.

Signature des parents :

Distances:

3 km en course à pied (coureur seul)
5 km en VTT (vététiste seul)
puis 10 km à 2 en Run and Bike

Pelouse du Parc Municipal de Creil
(près de la Faïencerie)

Compétition ouverte à tous à partir de 16 ans

Contacts :

Par E-Mail : tricroil@chez.com
Site Internet : www.chez.com/tricroil
Par courrier : Mr BOUVART Philippe
26 rue des Sorbiers 60290 LAIGNEVILLE
Téléphone : 06.75.52.89.99

Règlement du Run & Bike de Creil 2006

Article 1 :

Le Run & Bike se déroule dans le Parc Municipal de Creil (près de la Faïencerie) le dimanche 5 février 2006 sur une distance de 18 km au total.

Il est ouvert aux licenciés et aux non-licenciés à partir de 16 ans.

La compétition se déroule par équipe de 2 (un coureur à pied et un vététiste) et se déroule de la manière suivante : les coureurs à pied partent en même temps pour un parcours d'environ 3 km, chaque coureur passe ensuite le relais à son coéquipier Vététiste qui effectue à son tour un parcours d'environ 5km. Chaque Vététiste récupère ensuite son coureur pour effectuer ensemble un parcours d'environ 10 km en Run and Bike (épreuve de relais libre en 2 équipiers avec 1 seul VTT transmis de la main à la main).

Les équipes peuvent être composées de 2 femmes, de 2 hommes ou mixte, de catégories d'âge identiques ou différentes.

Article 2 :

Les licenciés devront obligatoirement joindre la photocopie de leur licence (UFOLEP, FFTri, FFA, FFC) en cours de validité, elle devra en plus être présentée lors du retrait des dossards.

Les non-licenciés devront obligatoirement joindre la photocopie d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied et du VTT en compétition datant de moins de trois mois.

Article 3 :

Le port d'un casque homologué, à coque rigide et sanglé, est obligatoire lors de la partie VTT et de la partie Run and Bike (prévoir donc 2 casques par équipe).

Les organisateurs sont habilités à sanctionner, au besoin à disqualifier, tout équipe qui ne respecterait pas le règlement de la course.

Les règles ci-dessous devront être respectées sous peine de disqualification :

- le Vététiste doit obligatoirement mettre pied à terre dans le parc à vélo et aux endroits cités par l'organisateur lors du briefing (passage d'un pont notamment).
- Lors de l'épreuve commune le VTT devra être transmis de la main à la main, interdiction de monter à 2 sur le vélo, obligation pour les 2 coéquipiers de franchir les points de contrôle et la ligne d'arrivée ensemble.

Tous les concurrents devront obligatoirement assister au briefing d'avant-course prévu à 9h45.

Article 4 :

Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas de vol, de défaillance humaine, de dégradation ou de perte de matériel avant, pendant et après la course.

Article 5 : HORAIRES

8h30 : Ouverture de l'inscription et remise des dossards jusqu'à 9h30

9h00 : Ouverture du parc à vélos

9h45 : Briefing de l'épreuve obligatoire

10h00 : Départ de la course

12h30 : Remise des récompenses

Après la course possibilité de douches et point de lavage VTT.

Article 6 : DROITS D'INSCRIPTION

Inscription 16 € par équipe (+ 2 euros le jour de l'épreuve)

Les droits d'inscription restent acquis en cas de désistement

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler l'épreuve en cas de force majeure.

Date limite des inscriptions par correspondance le Mercredi 1^{er} février

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de **ASTRE CREILLOIS TRIATHLON**

Faire parvenir le dossier complet à :

Mr BOUVART Philippe 26 rue des Sorbiers 60290 LAIGNEVILLE

LES PARCOURS

Nous vous proposons des parcours variés et 100 % NATURE



Prologue course à pied

Dans le parc municipal et tour de l'Île Saint Maurice (parcours en partie visible du parc à vélo)

Prologue VTT



Tour de l'Île Saint Maurice et parcours dans le Petit Bois au-dessus des jardins familiaux (parcours en partie visible du parc à vélo)

Parcours RUN and BIKE



Sentier du bord de l'Oise qui vous mènera jusqu'au Château de Laversines (Saint-Maximin) et son magnifique Bois

PARKING

De plus vous pourrez vous garer à proximité du lieu de l'épreuve, sur le parking de la Faïencerie (Centre Ville de Creil).